



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

138^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 24 - 28.03.2018

Conseil directeur
Point 14
Assemblée
Point 8

CL/202/14-P.2.Am.Inf.8
A/138/8-P.2.Am.Inf.8
19 février 2018

Amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP

COMMUNICATION ADRESSEE A LA PRESIDENTE DE L'UIP PAR LE PRESIDENT DU GROUPE INTERPARLEMENTAIRE SUISSE

Berne, le 14 février 2018

Objet : Amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP, déposés par la Présidente de l'UIP, Mme Cuevas, et le Vice-Président du Comité exécutif de l'UIP, M. Kosachev

Madame la Présidente,

Permettez-moi au nom du Groupe interparlementaire suisse de vous renouveler mes sincères félicitations pour votre élection. Le Groupe suisse salue également votre volonté d'opérer des changements à l'UIP, afin de la rendre toujours plus pertinente et efficace.

Cependant, à la lecture des amendements aux Statuts et Règlements de l'UIP que Monsieur Kosachev et vous-même avez déposés, il apparaît que certaines propositions auront des effets considérables sur l'Organisation. Par conséquent, le Groupe suisse se rallie à la position d'autres groupes nationaux afin que l'Assemblée de printemps permette aux organes de l'UIP et surtout aux groupes géopolitiques de débattre de ces nombreuses propositions. En outre, le Groupe suisse propose que le Comité exécutif crée un sous-comité ad hoc, composé de représentantes et représentants de tous les groupes géopolitiques, chargé d'analyser la faisabilité de ces propositions, ainsi que les conséquences institutionnelles et financières que ces dernières auraient sur l'Organisation. Ce sous-comité présenterait son rapport lors de l'Assemblée d'automne.

Compte tenu de l'impact majeur de ces amendements importants et de grande portée sur l'avenir de l'UIP, nous estimons qu'il est dans l'intérêt de l'Organisation que ces propositions soient adoptées avec le soutien de tous les Membres de l'UIP sans précipitation et à l'issue d'un examen minutieux. Finalement, j'ajoute que le Groupe suisse soutiendra les propositions d'amendements relatifs à la participation des jeunes parlementaires.

Dans l'attente de vous voir prochainement à Genève, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

(Signé)

Andrea Caroni
Président du Groupe
interparlementaire suisse

#IPU138